Recherches anglaises et nord-américaines

53 | 2020
Internal Variation

Ajustement, affordance : l'altérité comme clé pour la variation

Sarah de Vogüé

Édition électronique
URL : https://journals.openedition.org/ranam/663
DOI : 10.4000/ranam.663
ISSN : 3000-4411

Éditeur
Presses universitaires de Strasbourg

Édition imprimée
Date de publication : 24 septembre 2020
Pagination : 117-137
ISBN : 9791034400690
ISSN : 0557-6989

Référence électronique
Sarah de Vogüé, « Ajustement, affordance : l'altérité comme clé pour la variation », *Recherches anglaises et nord-américaines* [En ligne], 53 | 2020, mis en ligne le 01 février 2024, consulté le 08 février 2024. URL : http://journals.openedition.org/ranam/663 ; DOI : https://doi.org/10.4000/ranam.663

Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-SA 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Ajustement, affordance : l'altérité comme clé pour la variation

Sarah de Vogüé♦

On se propose ici de parcourir les différents paramètres de variation auxquels les langues sont soumises, pour mettre en évidence ce qui nous paraît constituer l'une des clés du phénomène : l'altérité à laquelle tout dire se trouve confronté.

Dans une première partie, on explicitera ce que l'on entend par cette notion d'altérité, pour laquelle on distinguera deux dimensions : une dimension intersubjective et une dimension discursive. On verra que chacune prend des formes variées qui sont même souvent divergentes, mais qui s'inscrivent dans les deux grandes perspectives indiquées dans le titre : l'ajustement, tel qu'analysé dans l'école culiolienne où le concept a été développé, et l'affordance, concept issu de la psychologie cognitive, récemment repris dans des théories du sens d'une part, dans des théories du texte d'autre part.

Dans une deuxième partie, on montrera comment ces altérités affectent non seulement les variations diaphasiques et celles qui sont relatives aux genres de discours, mais aussi les variations diatopiques et diastratiques où on ne les attend pas a priori.

Dans la troisième partie, on s'intéressera plus particulièrement à leur rôle dans les variations diachroniques où la gestion de l'altérité est évoquée à travers les concepts de standardisation ou de normalisation mais où l'on montrera qu'elle est en cause aussi dans ce qui est souvent rapporté à de la grammaticalisation ou à du figement. Ce sera l'occasion de parcourir avec plus de précision divers phénomènes d'ajustement, dont on donnera des exemples et dont on discutera l'analyse.

Dans une dernière partie enfin, on se concentrera sur un aspect de la variation diamésique, celle qui sépare écrit et oral, dont on soutiendra qu'elle passe à la fois par des médiums différents mais aussi par des modalités sémiotiques

♦ Sarah de Vogüé, *Université Paris Nanterre, Laboratoire MoDyCo.*

et linguistiques radicalement différentes, qui sont responsables d'un rapport différent à la fois à l'autre et à ce que l'on veut dire : on soutiendra que ce sont ces particularités de l'écrit quant à la gestion de l'altérité qui rendent compte des formes spécifiques que l'on y rencontre, qui peuvent sembler affaire de normativité, mais qui sont surtout affaire d'affordance.

De l'altérité et de ses effets sur la variation

Des interlocuteurs : altérité subjective

En invoquant la notion d'altérité, on s'adresse d'abord aux relations qui lient les interlocuteurs entre eux. Dès lors qu'il y a interlocution, on a affaire à des sujets humains différents, le locuteur et ses interlocuteurs d'une part, mais aussi l'ensemble des interlocuteurs réels ou potentiels d'autre part, qui sont nécessairement variés, hétérogènes, aussi différents les uns des autres qu'ils peuvent être différents du locuteur.

Cette altérité constitue l'une des difficultés auxquelles toute communication se trouve confrontée, et notamment toute communication par le biais de langages verbaux. Elle en constitue aussi sans doute l'un des enjeux : on communique pour accéder à l'autre dans sa différence, ou parfois en outre pour se rendre accessible aux autres dans leur diversité, ou encore, dans une perspective moins consensuelle, pour pouvoir agir sur eux, ce qui suppose moins de s'adapter à eux que de parvenir à les atteindre, avec des paroles suffisamment efficaces pour ce faire.

Ces visées sont d'une certaine façon divergentes : on a d'un côté s'adapter à la singularité de l'interlocuteur, de l'autre la neutraliser ; et on a aussi d'un côté accéder à autrui, de l'autre se rendre accessible ; et pour la dernière, moins consensuelle, on n'est plus dans la perspective d'un nivellement des différences quelles qu'elles soient, on agit sur autrui, ce qui suppose une forme de distance qui est précisément l'objet de l'acte accompli (j'agis sur toi qui n'est pas moi : la notion d'acte induisant une relation non réflexive à son objet).

Toutes mobilisent cependant des moyens linguistiques qui soient appropriés, ce qui suppose une variation au moins diaphasique, avec des formes plus adaptées, ou plus standardisées, ou plus affutées, variant en fonction des interlocuteurs en jeu, des relations à définir avec ces interlocuteurs, et des actes à accomplir dans la situation concernée.

Des choses à dire : altérité discursive

L'altérité qui nous intéresse ici prend cependant une autre dimension, qui est au moins aussi consubstantielle à l'activité de langage que la première, mais qui œuvre à l'intérieur du dire lui-même : dans toute communication verbale, ce

que l'on dit se trouve dans un rapport d'altérité avec ce que l'on cherche à dire. Il y a en tous les cas non-coïncidence, au moins au départ, ce que l'on cherche à dire n'étant jamais tout dit préalablement au dire – ce, à cause de la différence irréductible entre des mots quelles que soient leurs modalités d'agencement, et des choses, émotions, sentiments, vérités, perceptions, pensées que l'on peut vouloir dire. Et si le dire est un travail, c'est bien dans la mesure où il s'agit d'arriver à dire ce que l'on veut dire, ce qui suppose une distance entre le dit et ce que l'on veut dire, distance que le dire travaille à réduire.

Ce rapport d'altérité, que l'on propose d'appeler discursive[1], se manifeste notamment au travers des faits de reformulation, quand on reformule parce que ce que l'on voulait dire n'était pas suffisamment explicite, ou simplement parce qu'il y a de fait plusieurs façons de le dire, et que l'on passe de l'une à l'autre. Mais il se manifeste aussi paradoxalement dans la situation inverse, au travers des implicites, quand on en dit moins que ce que l'on veut dire, mais qui néanmoins s'entend. Et il se manifeste encore, quoique de manière plus détournée, dans les moments où le sujet voulant dire s'est mis en retrait, et où il n'y a plus que les mots et leurs agencements pour dire ce que quant à eux ils veulent dire : on atteint alors une forme de coïncidence (entre ce qui est dit et ce que cela veut dire), qui est précisément obtenue au prix de cette mise en retrait de ce qui pourrait être le vouloir dire du sujet. En jeu ici la configuration à l'œuvre dans ce que Benveniste (1966b : 241) décrit comme l'Histoire, où « les événements semblent se raconter eux-mêmes », et où tout se passe comme si « personne ne parl[ait] » ; ou aussi d'autres modes de discours, comme celui que Hamburger (1986) ou Bronckart (1997) décrivent comme le discours théorique, et plus généralement tous ceux que Culioli (1999) a rapportés au champ de l'aoristique, avec à la clé une rupture entre ce que les formes linguistiques construisent et la situation où des énonciateurs veulent dire. Dans les trois cas, se met en place une forme d'objectivation du discours, qui ne dit alors que ce qu'il dit, débarrassé qu'il est, ou qu'il s'efforce d'être, des tensions par rapport à ce que le locuteur pourrait vouloir lui faire dire.

Explicitation, implicitation, retrait, ce sont là encore des formes de manifestation largement divergentes, et qui supposent en tout état de cause des moyens différents. En tant que telles, elles induisent là aussi des variations, les moyens à développer étant non pas des moyens figés et déterminés une fois pour toutes dans toutes les situations et dans toutes les variantes, mais des moyens variés et à adapter en fonction des besoins.

1 Elle est à rapprocher de l'hétérogénéité constitutive décrite par Authier-Revuz (1982).

Le concept d'ajustement

Par-delà leurs divergences, les variations évoquées ci-dessus peuvent toutes être rapportées à ce que l'école culiolienne décrit comme un travail d'ajustement : ajustement par rapport à l'autre quand on s'adapte à lui ; ajustement par rapport à ce qu'il s'agit de dire, à coups d'explicitations et de reformulations ; ajustement aussi des termes que l'on choisit pour qu'ils portent, quand il faut agir sur l'autre, et que l'on ajuste ses formules comme autant de coups portés, que l'autre devra entendre, implicitement.

Chez Culioli en effet l'ajustement joue à la fois sur la relation à l'autre et sur la relation entre dire et vouloir dire (Culioli, 1999). Comme le rappelle Normand (2012 : 32), s'il est bien question « de se mettre d'accord » entre interlocuteurs, « on va faire surgir de tout autres questions : pourquoi dans ces transactions de paroles s'arrêter à telle forme et non à telle autre ? ».

Que ce soit sur la relation à l'autre ou sur la relation entre dire et vouloir dire, parler d'ajustement c'est poser que par-delà les identifications que cet ajustement opère, demeure toujours un hiatus : entre les termes identifiés, il n'y a jamais identité stricte (Culioli, 2018 : 48).

L'ajustement est toujours relatif, appelant dès lors ce que Culioli appelle métaphoriquement du « calfatage » (Culioli, 2002: 196), qui est de l'ajustement encore : comme les planches que l'on met ensemble pour fabriquer la coque d'un bateau, quand on les ajuste bien entre elles, et qu'il n'en faut pas moins calfater les jointures obtenues.

Le concept d'affordance

La standardisation, que l'on a vue en jeu dans le travail de neutralisation de l'altérité intersubjective, et l'objectivation en jeu dans la mise en retrait procèdent sans doute d'une forme d'ajustement : on ajuste au mieux les termes que l'on emploie. Elles procèdent cependant aussi d'une autre dynamique, visant à rendre les dires maximalement accessibles à autrui, que ce soit en neutralisant les hétérogénéités entre sujets, ou en se mettant en retrait du dire pour diminuer autant que faire se peut la pression subjective et garantir ce faisant une forme d'objectivité propre à accueillir d'autres subjectivités.

Cette accessibilité peut s'interpréter à l'aide du concept d'affordance, bien que celui-ci ait été conçu au départ pour s'appliquer non à des dires mais à des objets, naturels ou souvent fabriqués, et à la perception que les sujets peuvent en avoir. Le concept, issu de la psychologie cognitive (Gibson (1977), cité par Fauré (2019)) et particulièrement exploité en ergonomie (Norman (1988), cité par Fauré (2019)), renvoie de manière générale à la façon dont les objets peuvent se présenter aux sujets, et plus singulièrement à la façon dont ils induisent le type d'usage que ces sujets peuvent en faire. On parle de l'affordance des chaises,

qui invitent à s'asseoir, des boutons qui invitent à être poussés, des pédales qui invitent le pied à appuyer. Le concept a été utilisé pour comprendre la relation aux objets perçus, mais aussi en ergonomie pour travailler le design des machines de manière à ce que leur utilisation soit plus intuitive :

> Lorsque les affordances sont avantageuses, l'utilisateur sait ce qu'il faut faire en regardant : aucune image, étiquette ou instruction n'est requise. (Norman, 2002 : 9)

Kavanagh *et al.* (2016) ont proposé récemment d'appliquer ce concept aux textes écrits, en parcourant les différents niveaux d'organisation du texte qui peuvent participer au guidage de la lecture (syntaxe, cadratifs, typographie, etc.), et en les analysant comme des formes d'invites aux lecteurs pouvant relever d'un principe général d'affordance.

Que ce soit avec des objets non langagiers, des textes ou des signes, il apparaît que l'affordance se travaille : on élabore un objet, une machine, un écrit pour qu'il soit affordant, que les utilisateurs sachent comment l'utiliser. Lorsque les dires travaillent à se rendre maximalement accessibles, c'est bien leur affordance qui est en jeu.

En parlant seulement de standardisation et de neutralisation, on met surtout l'accent sur le nivellement des singularités : tout le monde peut comprendre, le texte est standardisé ; il est objectif, débarrassé des scories d'une subjectivité qui le relativiserait. En parlant d'affordance, on change un peu de perspective : tout un chacun, quelle que soit sa singularité, peut entendre le texte ; les singularités loin d'être gommées sont accueillies.

En outre, la standardisation suppose plutôt un travail en amont, dont elle résulte, pour constituer un standard dans lequel le dire devra s'inscrire, une norme qu'il devra suivre. L'affordance est le travail même du dire en train de se dire, et travaillant pour se rendre accessible ; elle ne suppose pas nécessairement une norme qu'il faudrait suivre, elle consiste à développer l'accessibilité du dire en travaillant sur lui. Elle n'est pas une fin en soi, mais un moyen pour l'accessibilité : elle a donc une finalité qui n'est pas seulement d'avoir appliqué un standard, mais d'être interprétable par tout un chacun qui voudrait s'y intéresser.

En fait, parler d'affordance permet non seulement d'ouvrir le dire sur l'interlocuteur et la façon dont le dire va pouvoir l'accueillir, mais aussi de rendre à cet interlocuteur une part d'autonomie : très vite les réflexions des psychologues sur ces relations des sujets aux objets se sont détournées d'une approche déterministe pour développer une approche plus interactive de l'affordance mettant en évidence le rôle actif du sujet dans l'interprétation des modalités d'utilisation des objets :

> […] l'information n'est ainsi pas donnée à l'organisme. C'est, au contraire, ce dernier qui l'obtient en allant à elle, dans une démarche active. (Fauré, 2019 : §15)

Cet antidéterminisme de l'affordance va même plus loin : l'une des propriétés importantes des entités affordantes est que leurs usages puissent être détournés, voire inventés ; on utilisera la chaise comme escabeau, on utilisera le coin de table pour décapsuler une bière. Le point crucial cependant est que ces détournements se fondent aussi sur les propriétés matérielles des objets concernés (le coin de table peut décapsuler, même si son apparence ne le suggère pas immédiatement ; la chaise offre un plateau sur lequel on peut monter) : on reste dans le champ de l'affordance. Mais la relation est non déterministe, utilisateur et objet formant une paire où chacun agit sur l'autre et le détermine.

Appliqué aux dires, cela signifie que l'interlocuteur a tout loisir de détourner nos dires de ce qui aurait pu être leur signification : l'interlocuteur est celui qui interprète, et si pour cela les dires produits jouent un rôle actif, le locuteur en revanche n'est pas la source de cette interprétation ; il s'est contenté d'offrir le dire à l'interprétation de l'interlocuteur.

Ce faisant, il n'en joue pas moins un rôle décisif, puisque c'est lui qui a travaillé à rendre son dire affordant.

On touche là un dernier retournement de cette problématique de l'affordance, qui est particulièrement complexe dès lors que deux sujets sont en présence : le fabricant de l'objet affordant d'une part, ses utilisateurs d'autre part ; pour les dires, le locuteur d'une part, ses interlocuteurs d'autre part. Car si le locuteur s'efface, au profit de son dire et de ses interlocuteurs, il est bien aux commandes, puisque c'est lui qui parle, et il faut qu'il joue bien, ingénieusement, des formes de la langue et de leurs usages. Et pour ce faire, il se pourra que lui aussi détourne. Fauré commence son article par le récit d'une affordance à deux protagonistes, comme dans le cas du dire : il décrit un conducteur qu'il a vu dans une rue bondée utiliser le rétroviseur de sa camionnette pour saluer une connaissance en lui frôlant l'épaule. Détournement du rétroviseur et de ses usages attitrés, habileté extrême du conducteur qui réussit à frôler seulement la personne visée : l'affordance est un art. Tout sauf l'application servile de normes établies par ailleurs.

Pour la camionnette, Fauré parle de « fluidité et d'intelligence situationnelle, mêlant interaction et comportements sociotechniques, adaptés pas à pas aux ressources et aux circonstances d'un environnement évolutif » (2019 : §39). La même intelligence situationnelle fluide est requise pour qu'un dire soit affordant, faite d'adaptation pas à pas à ce qui est à dire, aux moyens de le dire et aux circonstances forcément évolutives. On retrouve là une thématique de Culioli (2018) quand il décrit l'activité de langage en termes de détours et de ruses, invoquant l'intelligence du renard.

Dans ce rapport paradoxal entre neutralisation et ingéniosité, se dessine un ultime paradoxe : le sujet tout en étant aux commandes s'est effacé, le dire parle de lui-même, le dire a pris sa place, au point de faire en quelque sorte figure de sujet « augmenté ». On calque ici le concept « d'humanité augmentée » qui a été développé pour penser le rapport entre humains et machines (Paveau, 2012), et plus spécifiquement le rapport entre humains et objets connectés, conçus comme des dispositifs formant une telle humanité augmentée.

Et de fait le rétroviseur de la camionnette est comme la main du conducteur, une main augmentée, que le passant qu'elle frôle reçoit comme telle.

De la même façon, on dépasse l'opposition locuteur/ dire, quand le dire se met à dire à la place du locuteur.

De même qu'avec les objets connectés « la question est […] posée du sujet parlant, dès lors que l'objet connecté prend le statut d'agent […] et que l'agent humain n'est plus le seul à disposer de la parole » (Ghliss *et al.*, 2019 : §8), de même avec les dires affordants le locuteur n'est plus le seul à disposer de la parole, parce que le dire parle. Ou plutôt parce que le locuteur a su faire que ce dire parle pour lui.

Tout comme c'était le cas avec le concept d'ajustement, l'affordance est un concept à plusieurs empans : l'ajustement l'est à cause de la variété des processus d'identification qu'il subsume (s'adapter à l'autre, ajuster ses coups, ajuster ses termes), l'affordance à cause des interactions qui se nouent entre locuteur, interlocuteur, dire et vouloir dire. Une telle plasticité, loin d'être un défaut, est à la mesure du travail effectif que peut constituer le dire, qui ne se réduit pas à communiquer à autrui ce que l'on veut dire, mais procède effectivement d'opérations complexes pour construire l'interaction en jeu, où il faut à la fois atteindre (l'autre et ce que l'on veut dire) et accueillir (le dit qui dit pour nous, et l'autre qui doit entendre).

Un tel travail implique des variantes, où les langues elles-mêmes soient travaillées. Nous allons soutenir de fait qu'ajustement et affordance sont deux moteurs clés de la variation.

L'altérité dans les variations

Diaphasie et genres

La variation diaphasique est une forme d'adaptation des locuteurs aux situations dans lesquelles ils se trouvent : on ne parle pas de la même façon dans un entretien d'embauche et dans une conversation entre amis. Ce paramètre des situations inclut sans doute ce que l'on pourrait décrire comme les convenances attachées à chacune de ces situations. Mais il inclut aussi les thématiques abordées, et il inclut tout autant les fonctions qui sont celles des discours dans les situations en question.

On peut dès lors s'attendre à des lexiques adaptés. Mais on peut s'attendre plus fondamentalement à des genres de discours différents, au sens donné par Bakhtine (1984 [1952-1953]) à cette notion de genre, comme recouvrant des normes particulières, attachées à la fois à des sphères d'activité particulières et à des fonctions particulières dont le discours se trouve doté au sein de ces sphères.

Parce qu'il s'agit d'adaptation à une situation, mais aussi de fonctions à remplir, on est clairement dans une problématique de l'ajustement, et ce dans toutes les dimensions qu'on a vu être celles du concept d'ajustement : il s'agit de s'ajuster à l'interlocuteur, mais aussi d'ajuster ses objectifs et ses formulations, en relation avec les fonctions qui sont celles du dire produit.

Par ailleurs, s'il s'agit de s'adapter à autrui et aux fonctionnements propres à une sphère d'activité, il faut bien aussi que les formes employées soient effectivement adaptées à la sphère d'activité en question. On est là dans une problématique de l'affordance.

On soutient par conséquent que la variation en question est bien plus qu'une affaire de convenances qui seraient attachées à telle ou telle situation a priori. On doit la rapporter à une véritable dynamique dans laquelle ajustement et affordance s'élaborent. Même lorsque les formules sont reprises, il n'est en rien nécessaire que le locuteur qui les reprend soit un perroquet servile, il a tout loisir d'être le renard dont parle Culioli[2].

Diatopie et diastratie

Diatopie et diastratie sont tout autant affaire d'altérité intersubjective, entre le locuteur et ses interlocuteurs. Et les variantes, loin d'être prédéterminées pour tel locuteur, ressortissant à tel lieu et telle strate, elles aussi se travaillent, à coups d'ajustement et d'affordance.

Gadet (2007) a bien montré qu'un même locuteur utilisera des variantes diastratiques différentes selon la situation dans laquelle il se trouve. On pourrait citer aussi les données du code-switching pour la variation diatopique. Schøsler (2018) montre en outre, sur des données du français du XII^e^ siècle, qu'il n'est pas possible de clore sur elles-mêmes les variantes diatopiques et diastratiques, celles-ci s'avérant dépendre non pas seulement de l'usager (et de son ancrage géographique et social), mais de la façon dont il choisit ou non de s'adapter à son interlocuteur et aux usages de celui-ci[3] : cela signifie qu'elles relèvent plus

2 Voir aussi les observations de Labov (1972) sur l'inventivité des parleurs qu'il observe dans les ghettos noirs new-yorkais.

3 Voir la notion d'espace sociolinguistique, qu'elle emprunte à Juillard (2016 : 97) pour décrire non pas seulement des « lieux géographiques et/ou sociosymboliques », mais aussi « des réseaux, des activités et des types de relation interpersonnelles », qui impliquent « toujours qu'un espace soit relié à d'autres espaces, proches ou distants, potentiels, latents ou manifestés ». Voir aussi le concept de tout-monde de Glissant (1995), opposant une créolisation des langues à ce qui serait une défense de chaque langue et chaque variante.

de l'ajustement à l'autre que de la réalisation d'un trait local ou socialement déterminé. Par ailleurs Schøsler rappelle aussi que l'identité d'un individu quel qu'il soit est toujours une identité construite, entre besoin de singularisation et besoin de se fondre dans la masse. On retrouve bien là toute la complexité de l'ajustement, qui est à la fois ajustement à l'autre, et ajustement de soi-même et des termes que l'on emploie selon que l'on cherche à neutraliser sa différence, ou que l'on s'emploie au contraire à la marquer. Et l'on retrouve par conséquent aussi la problématique de l'affordance, où il s'agit de présenter son dire, et soi-même au travers de ce dire, comme adapté à ce que peuvent être les attentes d'autrui.

L'altérité comme moteur de la diachronie

Variation et changement

Que la variation soit l'un des ressorts du changement des langues est certain, ne serait-ce qu'au travers des processus de standardisation. C'est aussi ce que soutient la théorie du français dit avancé, avec des variantes non standards, notamment dans des parlers « jeunes », réputées préfigurer le devenir des langues. Et c'est dans le champ des genres de discours, l'une des thèses fortes de Bakhtine, pour qui « nul phénomène nouveau (qu'il soit phonétique, lexical, grammatical) ne peut entrer dans le système de la langue sans être longuement passé par la mise à l'épreuve et par la finition du style-genre. » (Bakhtine, 1984: 271). On considère souvent que la « parole » au sens que Saussure donne au terme est la cause principale de changement pour les langues. La variation entre situations, genres, strates et lieux en serait l'un des facteurs déterminants, variantes et genres formant ce qui a pu être décrit comme un véritable « laboratoire des langues » (Kloss (1978) cité par Gérard (2019)), où les innovations s'inventent et s'élaborent[4].

On va le montrer ici en se concentrant essentiellement sur les différentes formes que l'on a vu être celles de l'ajustement, qui s'avèrent chacune être moteurs de changement diachronique.

4 Mettre l'ajustement au cœur de la diachronie c'est l'inscrire dans un mouvement indéfini de diversification, à la mesure de toutes les situations, toutes les sphères, et toutes les fonctions auxquelles on s'adapte. Pourtant les langues ne sont pas plus profuses au fil du temps, et l'on se doute bien qu'il y a toujours eu de tout temps autant de formulations, autant de renards, et des langues toujours aussi profuses. C'est que comme le rappellent Badiou-Monferran & Verjans (2015) le changement est aussi affaire de disparition : voir de Vogüé (2013) aussi pour cette idée que les langues ne changent pas vraiment, simplement on les oublie, ou du moins on oublie des trouvailles anciennes, peut-être non réactivées depuis longtemps, des contorsions devenues moins nécessaires, parce que les situations ont changé, ou parce que d'autres trouvailles ont permis de faire le job aussi bien.

L'explicitation comme moteur de changement

Que l'explicitation puisse être un moteur pour la diachronie, on en a des exemples nombreux, notamment à chaque fois que le renouvellement des formes passe par le déploiement de formes analytiques, nécessairement plus explicites. On en citera un exemple, qui est celui des formes de parfait dans les langues indo-européennes, sur lesquelles Benveniste (1966a) a en son temps travaillé, contre les théories de Kurylowicz (1965) à l'époque, devenues depuis dominantes dans le cadre des théories de la grammaticalisation (Marchello-Nizia, 2006) : alors que Kurylowicz voit dans l'évolution de ces formes un effort pour re-déictiser les formes du passé (avec des auxiliaires au présent qui permettent de rattacher le fait passé au présent), alors que les tenants de la grammaticalisation y voient à la fois cette forme de re-déictisation (s'inscrivant dans la dynamique générale de la subjectivisation) et une forme de grammaticalisation du verbe latin *habeo* et de ses avatars (perdant ce qui serait leur sens concret premier pour devenir de simples auxiliaires grammaticaux), Benveniste y voit un long effort, d'une formulation à l'autre, pour arriver à formuler la notion d'état sans qu'elle se confonde avec des notions d'accomplissement passé, de propriété, de passivité ou de résultance : ainsi décrit-il un trajet où l'on passe d'un parfait verbal, à un parfait adjectival, à une forme associant auxiliaire *être* et parfait adjectival, à une autre où le support sera marqué casuellement comme « possesseur », puis à *avoir*, autre auxiliaire marquant non pas l'« état de celui qui est » mais de celui « à qui quelque chose est ». À chaque étape, il s'agit de lutter contre l'ambiguïté potentielle de la forme retenue, et de travailler à l'expliciter mieux, pour arriver au plus près de ce qu'il s'agit de dire.

On pourrait citer bien d'autres exemples de cette chasse au vouloir dire, notamment dans le domaine des locutions qui viennent déployer les valeurs virtuellement ambiguës de formes antérieures. Ainsi en est-il des locutions se partageant le champ de la condition, où l'on trouve à l'œuvre le travail d'ajustement décrit ici, avec des formes qui peuvent être indéfiniment variées, jouant à la fois sur le matériel grammatical (entre *au cas où/ dans le cas où/ aux cas où/ au cas que/ en cas de/ pour le cas où/ pour les cas où*, suivis qui du conditionnel, qui du subjonctif, de l'infinitif ou de l'indicatif), et sur le matériel lexical, avec *condition*, *hypothèse*, *cas*, *coup*, *fois*, *moment*, *supposition*, *supposer* ou *admettre* et autres, sans compter les termes du lexique de la quantité (dans *pour peu que* ou *pour autant que*) et les termes temporels (*quand, dès lors que, du moment que*). Derrière ces paquets de formules et de valeurs, on trouve le souci d'arriver à formuler ce que l'on cherche à dire parmi toutes les nuances possibles de ce que recouvre la condition (de Vogüé, 2013) : il s'agit donc bien de travailler sur l'altérité qu'on a dite discursive. Mais la variation concerne aussi l'altérité subjective, pour arriver à ce que l'autre comprenne, mais aussi pour s'adapter à des parlers les uns plus juridiques, les autres plus savants, ou plus administratifs, plus soutenus ou plus populaires, plus locaux ou plus standards.

L'altérité subjective est par ailleurs crucialement en jeu dans d'autres types de développements de formules, qui sont tous ceux visant à marquer égards et politesse. La raison d'être de ces déploiements a notamment été discutée dans la lignée des travaux de Brown & Levinson (1987) : il s'agit de compenser les menaces que pourraient présenter nos dires pour autrui, et pour cela les moyens sont variés mais sont plutôt du côté de l'allongement. Or ces variations concernent de fait la diachronie : les formules ne sont pas reprises toutes faites de répertoires figés, elles sont constamment ajustées, ce qui suppose qu'elles se renouvellent, d'un effet de mode à l'autre, d'une réussite à l'autre.

Mettre au cœur du changement diachronique locutions, formulations alambiquées et formes composées rappelle sans doute les positions des grammaires de construction (Goldberg, 2013) et autres théories du figement. Sauf que ces théories s'intéressent à la façon dont une séquence se fige pour devenir construction, quand l'évolution ici décrite va à l'inverse, vers le déploiement de séquences venant déplier et expliciter.

L'implicitation comme moteur

Autre moteur de la variation diachronique, autre forme prise par l'ajustement : l'implicitation. Celle-ci apparaît quand il n'est pas nécessaire de tout dire, et donc d'expliciter, pour qu'autrui comprenne de quoi il retourne. Cela peut être par effet de connivence, propre à une sphère, une strate, un lieu ou un temps, qui sait ce que ces mots-là veulent dire. Cela peut être simplement parce que l'on sait comment atteindre autrui. On sait jouer des mots, on sait les agencer pour que le coup porte, sans qu'il ait à être explicite.

Cela donne les formules sur lesquelles Culioli a souvent travaillé : *un si gentil jeune homme* pour dire qu'il lui est arrivé du grave ou qu'il a fait du mal (1999), *tu penses*, *un peu*, *je te crois*, ou *je comprends* pour dire que bien évidemment (2018), *si besoin est* pour dire qu'il n'y a pas de besoin qui tienne[5], *on achève bien les chevaux* pour dire pourquoi pas les hommes (1990). Il se trouve que ces formules sont motivées, et qu'on peut expliquer leur sens. Et de fait, elles ne sont pas véritablement figées, parce qu'il y a toujours le choix, des faisceaux de possibles, dans lesquels le locuteur a pu choisir mot à mot, forme à forme : *si besoin est, si besoin, en cas de besoin, si nécessaire, s'il y a besoin, si besoin il y a, en cas de nécessité, s'il faut, s'il s'avérait nécessaire, si vous le jugez nécessaire*. Et choisissant *besoin* plutôt que *nécessité*, il a mis les besoins de l'interlocuteur dans la balance, en choisissant d'ajouter *est*, il interroge non pas seulement l'existence du besoin mais son identité de besoin, etc.

5 Cette formule n'a pas été étudiée dans un article mais a fait l'objet de plusieurs présentations dans l'une des conférences que Culioli a données à la fin de sa vie, de 2012 à 2015.

Ces implicites, comme les explicitations, sont des formules, des agencements de termes, mais tandis que l'explicitation est un dépliement infini, l'implicitation a sa propre forme, sa propre dynamique, tant prosodique que rhétorique. L'explicitation s'étale, l'implicitation est tirée au cordeau, ou tendue comme un arc.

N'empêche qu'elle est un lieu de diachronie d'une façon encore plus systématique que l'explicitation : les bonnes formules restent, et sont faites pour cela, quand les explicitations sont à jamais des tentatives, vouées au provisoire et aux indéfinis ajustements. Les implicitations, elles, passent ou cassent. Et dès lors qu'elles ont passé, elles s'installent dans la langue. S*i besoin est* **:** vendu, la formule est efficace, elle fait date, elle s'installe dans le répertoire des bonnes formules que l'on pourra reprendre.

Débrayage

La base du style est de savoir laisser les mots parler tout seuls, pour qu'ils portent à tous les coups, sans que l'on ait à s'en mêler. Pour cela le d**é**brayage est de rigueur : dans les formules, on le constate, pas d'embrayeurs, pas de déterminants, pas de sujet, pas d'ancrage temporel, la rupture, les mots bruts. Quand les théories de la grammaticalisation voient dans l'embrayage et la subjectivation l'un des moteurs de la diachronie, le moteur ici est inverse : on travaille le débrayage, l'objectivité. Ce n'est pas parce que la subjectivité s'éroderait qu'il faudrait la réactiver, se débarrasser du passé simple, ajouter des sujets, des déterminants et des embrayeurs. C'est au contraire pour se préserver de cette subjectivité qui obscurcit le sens, que l'on lance des formules où les mots parlent tout seuls sans que j'en sois le centre. *À condition, si besoin est* : les déterminants n'ont rien à faire dans les formules efficaces. Les langues se nourrissent de ces formules qui les changent, bien plus surement qu'une énonciation lourdement subjective.

Il y a de la diachronie parce que les locuteurs expliquent, parce qu'ils s'expliquent, parce qu'ils interagissent, et parce qu'ils ont du style, travaillent à bien débrayer pour mieux décocher leurs formules. On est loin des théories de la grammaticalisation, avec le sens qui s'érode. Et on est loin des grammaires du figement. Derrière tous ces faits de diachronie dans leur diversité, c'est bien l'altérité qui est le moteur et le travail d'ajustement pour pallier cette altérité, atteindre l'autre, atteindre ce qui est à dire.

L'écrit

Dernier paramètre de variation que l'on envisagera **:** le médium. On va se concentrer ici sur le médium de l'écrit, et ce qui le caractérise par rapport à celui de l'oral.

Distance, immédiateté, contraintes

Il a été proposé par Koch & Oesterreicher (2001) de rapporter l'opposition entre oral et écrit à des différences de fonctionnement ou de style, avec un style scriptural caractérisé en termes de non-immédiateté et de distance. On voit que ces questions concernent crucialement le travail d'élaboration du dire d'une part, le rapport à l'autre d'autre part, soit les deux formes d'altérité qui nous intéressent ici. On sait cependant qu'elles sont plutôt prises dans un continuum, l'écrit pouvant être accessible aux interlocuteurs en simultané, et les productions orales pouvant avoir été préparées ou être enregistrées. Restent des différences plus radicales, décrites notamment par Vanderdope (1999) et largement développées par Mahrer (2014)[6], qui concernent d'abord des limitations propres à l'oral, mais qui permettent par contraste de mieux entendre le régime qui est celui de l'écrit : selon Vanderdope, on a à l'oral trois contraintes fortes, qui sont l'impossibilité de revenir en arrière, l'impossibilité de maitriser le débit, l'impossibilité de choisir le moment de la communication. Du côté de l'écrit en revanche, le lecteur choisit son débit, choisit son moment, et choisit son parcours[7]. On va revenir sur cette forte liberté qui est celle du lecteur à l'écrit, sur les raisons de cette liberté et sur les formes qu'elle prend. On voudrait d'abord se concentrer sur la dimension matérielle de cette opposition entre oral et écrit, dont on va voir qu'elle ne touche pas seulement le médium mais aussi le type de formes langagières mobilisées.

Des énoncés ou des mots

L'écrit présente de fait des caractéristiques importantes qui ne sauraient se réduire à une forme de normativité qu'on lui prête volontiers : nombreux sont les écrits qui ne sont pas plus normatifs que l'oral. La différence avec le champ de l'oral est bien plus radicale : on parle avec des énoncés, alors qu'on n'écrit pas nécessairement des énoncés. Pour l'écrit, de simples mots suffisent, plus ou moins organisés.

Il est possible bien sûr à l'écrit de produire des séquences qui sont des prédications, correspondant alors à des énoncés de l'oral, voire transcrivant de tels énoncés. Mais cela n'est pas nécessaire.

6 Voir notamment : « l'oral, comme signal, a une durée, mais, faute de support, il n'est pas durable. Dès lors, la perception du signal impose la présence de l'auditeur au moment même de l'émission. » (Mahrer, 2014 : §8).

7 Voir aussi Mahrer (2014 : §11) : « En tant qu'activité, la lecture se développe dans le temps, selon des rythmes qui sont ceux du lecteur. »

Transcription/construction

De fait quand Goody (1979) reconnaît à l'écrit un rôle de transcription et y voit une fonction essentielle de stockage, ce qui est stocké ou simplement rendu visible n'est pas nécessairement du langage oral : ce peut être de la pensée dont on garde trace, ou quelque événement dont il s'agit de garder mémoire, une présence, un simple passage, attesté sur le mode indiciaire par l'inscription qui reste (voir Klock-Fontanille (2010) sur les graffitis et les inscriptions sur monuments ; voir Fraenkel (1992) sur les signatures).

Au demeurant, à côté de ce rôle de transcription, Goody en décrit un autre qu'il donne comme au moins aussi essentiel, qui est un rôle de construction, quand au travers de l'écrit s'élabore de la pensée. L'écrit peut avoir ce rôle dans la mesure où la visibilisation qu'il opère permet examen et comparaison, et dans la mesure où son élaboration même peut être pour le scripteur élaboration de pensée (Goody, 1979 ; Reuter, 2006)[8].

C'est la raison pour laquelle la littératie recouvre non pas seulement la connaissance et la maîtrise des systèmes d'écriture, non pas seulement l'accès aux écrits existants, en tant que dépositaires des sommes de savoirs qui y sont transcrites : elle recouvre aussi des formes de pensée, celles que l'écrit permet d'élaborer, où s'articulent notamment comparaisons et évaluations.

Visibilité et espace

Aussi bien pour la transcription que pour la construction, la visibilisation via l'écrit joue un rôle essentiel, étant à la fois le ressort du stockage, des traces laissées, et de leur possible examen à fin d'évaluation et de comparaison.

Avec cette visibilisation, on touche à la dimension médiale propre de l'écrit, que Koch & Oesterreicher tendent à secondariser, mais dont Lefebvre & Mahrer (2019) notamment montrent le caractère central : avec l'écrit le médium est de l'ordre du visible, ce qui suppose pour ce médium un support qui soit spatial (Mahrer, 2014 : §43).

Liberté et circulation

Cette dimension spatiale de l'écrit est à l'origine de la liberté de lecture soulignée par Vanderdope ou Mahrer. Qu'il y ait de l'espace implique que la

8 C'est notamment une raison pour donner à l'écrit une place importante dans les dispositifs didactiques (Reuter, 2006), dans l'ensemble du travail de production écrite, où il va s'agir non pas seulement d'écrire mais aussi de penser, à l'aide de l'écrit. Dans le même ordre d'idée, on reprendra ce que Claudel (2012) observe concernant les mots ou séquences écrits au tableau, qui sont mis à disposition de tous pour que les apprenants, scripteurs et/ou lecteurs, puissent non seulement s'approprier ces traces écrites, mais surtout participer collectivement à l'élaboration du savoir dans lequel elles s'inscrivent.

lecture y circule. Floréa (2009) le montre à propos des pages qu'elle étudie, dans lesquels le « parcours de lecture (est) multiple, pluriel, ne se déroulant pas selon un fil unique […] » (2009 : 177) : dès lors, « c'est […] souvent le lecteur qui fait exister le texte en tant qu'objet unifié, en activant les relations structurelles, sémantiques ou énonciatives entre les différents modules qui composent le texte. » (Floréa, 2009 : 189).

Il y a en fait une forme de relation structurelle entre écrit et liberté de circulation. On retrouve ce même lien chez Klock-Fontanille (2010) quand celle-ci met en évidence le fait que les graffitis sont les traces de circuits dans les villes, mais aussi s'adressent à des lecteurs circulant, se trouvant généralement dans des lieux de passages, notamment à proximité des gares, et encore plus le long des lignes de métro ou de trains. De même Sautot (2000) montre le balisage de la ville tel qu'il s'opère par les enseignes, déterminant des circuits dans lesquels le citadin va se repérer diversement. Cormier (2017) analysant les panneaux de signalisation étudie précisément la façon dont la circulation effective du lecteur conducteur se trouve liée avec la circulation qui est la sienne dans la suite des panneaux placés le long de son itinéraire. L'une ne va pas sans l'autre : « on fait un trajet en voiture, par exemple, plutôt qu'on ne part lire des panneaux » (Cormier, 2017 : §33). Sans doute cette double circulation ne se fait-elle pas totalement librement : il s'agit toujours de suivre les routes, et les panneaux doivent être lus au moins pour ceux qui interviennent dans l'itinéraire suivi. Cependant on suit les routes selon les itinéraires qu'on s'est donnés : en ce sens la circulation automobile dépend de l'itinéraire que le lecteur conducteur sélectionne. Et de la même façon, les panneaux qui ne sont pas pertinents pour cet itinéraire ne seront pas lus. Le lecteur s'avère par conséquent être « au cœur du processus de constitution » (Cormier, 2017 : §44) du texte que constituent les panneaux qu'il lit au fur à mesure de son parcours.

Langage intérieur

Autre indice de cette large autonomie du lecteur : face à l'écrit, il est libre de développer comme il entend toutes formes de langage intérieur. Sans doute le langage intérieur peut-il aussi nous accompagner à l'oral, venant croiser, nourrir, ou même court-circuiter les paroles produites, mais il bénéficie d'une liberté beaucoup moins grande qu'à l'écrit. C'est au demeurant l'une des contributions de l'écrit à la pensée que d'avoir permis ce développement d'un langage intérieur s'appuyant sur l'écrit, le prenant pour objet, sans pour autant s'y réduire[9].

Que l'écrit soit lié à des formes de langage intérieur, c'est aussi ce que soutient Benveniste (2012), qui va jusqu'à faire de la « parole intérieure » le fondement de l'écriture, donnée comme la formalisation graphique de cette parole silencieuse.

9 Voir à nouveau Goody (1979) ou Reuter (2006) mettant en évidence cette dualité de l'écrit, entre extériorisation du visible, et intériorisation de l'expression.

Balisage : le fond et la forme

Si le lecteur est libre de construire son parcours interprétatif, ce parcours n'en est pas moins balisé par les différents éléments qui organisent l'écrit et lui donnent forme[10] : **é**léments linguistiques, mais aussi différents autres éléments sémiotiques (**f**lèches, couleurs, etc.), et surtout, dans le registre topographique, la position occupée par l'écrit sur son support.

De fait, Lefebvre & Mahrer (2019) montrent que la topographie a en l'occurrence un rôle essentiel : l'une des conséquences du caractère spatial de l'écrit est que celui-ci se trouve délimité sur le support par un autre champ, celui du blanc, qui est le fond dans lequel il s'inscrit. C'est sur ce fond que l'inscrit prend forme[11] : il joue à ce titre un rôle aussi important que ce qui est inscrit.

Ce processus de balisage, impliquant les éléments inscrits et la forme qui leur est donnée dans le fond, correspond très exactement à ce que l'on a décrit ci-dessus en termes d'affordance : il s'agit de prédéterminer la lecture de l'interlocuteur. L'écrit pour être lisible par le lecteur doit développer des dispositifs d'affordance qui soient efficients.

C'est bien entendu le cas dans les panneaux de signalisation qu'analyse Cormier (2017) : parce que le lecteur d'un panneau doit pouvoir « saisir et éventuellement sélectionner en un seul regard l'information pertinente », il faut que cette information soit formalisée « d'une façon le plus efficace possible en facilitant son appréhension mais aussi sa sélection » (2017 : §39).

Et comme pour tout objet affordant, cela suppose de la part du scripteur un travail, pour arriver à construire des formes auxquelles le lecteur puisse accéder, et dont il sache comment disposer.

Un tel travail s'inscrit nécessairement dans la perspective du perfectionnement. Mahrer (2014 : §34) y voit à nouveau une conséquence du caractère spatial de l'écrit : dans la mesure où l'écrit peut être manipulé (barré, raturé, repris, quand l'oral ne permet que des rajouts), il est perfectible. Mais cette perfectibilité n'est pas qu'un résultat, elle répond à une nécessité qui est que l'écrit se doive d'être affordant.

C'est cette nécessité de l'affordance qui explique que l'écrit tente de viser toujours plus de standardisation et d'adopter autant que faire se peut des grilles de lecture accessibles. Cela, bien plus qu'une supposée normativité, justifie que l'écrit

10 Ce que Neveu décrit comme « une signalétique […] au service du repérage physique de la structure du texte, et que sollicite la nature fondamentalement visuelle de l'écrit. » (Neveu, 2000 : 202)

11 Lefebvre & Mahrer (2019) considèrent que la topographie comprend non seulement le blanc, mais aussi les signes de ponctuation et les éléments qui se marquent sur les lettres comme les casses ou les majuscules : sans doute ont-ils raison car les seconds font bien partie de ce qui donne forme aux mots écrits, et les premiers, virgules ou points, ont entre autres valeurs de marquer (en noir) des blancs plus ou moins importants et donner ainsi forme à ce qui est écrit.

doive plus que l'oral soigner ses amorces et ses chutes, soigner ses progressions, organiser avancées et retours, déployer ses balises discursives, isoler des portions (avec des espaces, de la ponctuation ou toute autre marque topographique) tout en assurant leur mise en relation (avec de l'accord, des rections, des connecteurs), différencier des points de vue, séparer du principal et du périphérique (avec des parenthèses, ajouts, notes, digressions) : il s'agit d'organiser sa propre réception et son interprétation. C'est au demeurant au moins autant affaire de ruse et de rhétorique que de normalisation : la belle parole, les effets sont les bienvenus, qui emballeront le lecteur ou l'enchanteront, et en tous les cas le capteront.

Cette recherche de l'affordance dépend bien évidemment de la fonction donnée à l'écrit et donc du genre de texte dans lequel il s'inscrit. On n'écrit pas un rapport comme on écrit un panneau, une enseigne, un pense-bête, des notes de cours. Il s'agit donc bien d'intégrer les normes de ces différents genres, mais comme on l'a vu ci-dessus, ces normes ne sont jamais des données a priori et arbitraires que l'on se contenterait d'appliquer : elles sont motivées par la fonction donnée au texte ; on les adapte au fil du texte, on se coule dedans. On joue avec les normes, comme joue le conducteur de la camionnette italienne évoqué par Fauré (2019) : faire du texte une expansion de soi et de ce qu'il s'agit de dire, faire que ce texte soit comme un sujet parlant, un auteur qui irait toucher son lecteur du bout de ses mots[12].

Et il arrive que la fonction de l'écrit soit de permettre une lecture qui prenne la forme d'un discours oral, avec ces énoncés dont on a vu qu'ils sont le propre de l'oral. Il faut alors que la lecture en question soit balisée, que ce soit en la notant énoncé par énoncé, mot à mot, son à son, lettre à lettre, que le lecteur n'aura plus qu'à réaliser oralement, ou en les marquant par tout autre matériel sémiotique,

12 Ces observations obligent à regarder différemment les difficultés que peuvent rencontrer les apprentis scripteurs, depuis les premiers apprentissages à l'école jusqu'à l'entrée dans la vie professionnelle où une maîtrise effective de l'écrit est nécessaire et attendue : au lieu qu'il s'agisse de simples méconnaissances des normes, ou de résistances à les appliquer, il s'agit d'abord d'une difficulté pour rendre affordants les écrits produits. On rejoint ici les thèses de Ravid et Tolchinsky (2002) (voir aussi Chenu, Jisa, Mazur-Palandre (2012)), selon lesquelles la littéracie est fondamentalement affaire de flexibilité et d'adaptabilité rhétorique pour arriver à « maintenir l'attention » (p. 424) des lecteurs quel que soit le genre de texte produit. Pratiquement, cela implique des compétences tant lexicales que syntaxiques, discursives et textuelles, mais dont l'objet ne saurait se réduire à l'application de normes, y compris de celles qui peuvent être attachées à tel ou tel genre. Voir les théories de Tauveron (2007) sur l'importance pour les enfants engagés dans l'apprentissage de la production écrite de s'autoriser à être auteur. Voir aussi les données qui sont en train d'être recueillies dans le cadre du projet PIA NCU écri+ (ANR-17-NCUN-0015) dédié à l'amélioration de la maîtrise de l'écrit par les jeunes adultes : un corpus qui atteste de défaillances nombreuses (350 types d'erreurs relevant de 40 types de compétences ont été d'ores et déjà identifiés), mais auxquelles on ne peut remédier sans avoir réinstallé le scripteur dans la perspective de l'affordance, avec comme guide la réception du texte par le lecteur, et comme visée la réalisation d'un écrit qui soit, comme n'importe quel outil humain, une humanité, la sienne, augmentée.

accolades et autres alignements que Mahrer (2014) repère dans les écrits préparatoires qu'il étudie. Alors, mais alors seulement, l'écrit transcrit de l'oral.

Ainsi l'affordance dont on a vu l'importance dans tous les processus de standardisation joue aussi un rôle essentiel dans le mode de constitution de l'écrit. C'est elle, bien plus que la non-immédiateté ou la distance, qui rend compte de ce qui se joue dans le fonctionnement propre à l'écrit. Or elle est une conséquence du médium propre à l'écrit et de l'espace dans lequel il s'inscrit, espace appelant une circulation, et donc à la fois une autonomie de lecture et des moyens pour baliser cette autonomie.

C'est donc le médium écrit lui-même, fait de mots posés sur un fond, qui implique un rapport à l'autre particulier (ce que nous avons décrit comme une liberté de circulation), et un rapport particulier aussi à ce que cet écrit veut dire (ce que nous avons mis avec Goody (1979) au compte de la construction).

Ici, comme avec les autres paramètres de variation, le rapport à l'autre d'une part, le rapport à ce que l'on cherche à dire d'autre part apparaissent essentiels. Il y a de la variation, diamésique comme diaphasique, diatopique, diastratique ou diachronique, parce que le dire est fondamentalement affaire d'ajustement et d'affordance, quand on travaille à dire sinon ce que l'on veut dire, du moins quelque chose qui dise quelque chose à ceux à qui l'on s'adresse[13]. Il faut donc bien qu'on adapte, ses écrits comme ses paroles, et qu'on les rende accessibles. Parce qu'il s'agit d'adaptations et que ces adaptations ne peuvent être qu'indéfiniment variées, au gré des occasions et des contraintes, le champ de la variation ne saurait se réduire à quelque typologie que ce soit. C'est bien plutôt le modèle proposé par Auroux (1997) d'une hyperlangue qu'il faut envisager, avec des variations qui ne sont ni discrètes, ni décomptables, ni homogènes, ni stables, et qui forment un réseau indéfini dans lequel chacun circule comme il peut.

Références

• AUROUX, S. (1997) : « La réalité de l'hyperlangue », *Langages*, p. 110-121.
• AUTHIER-REVUZ, J. (1982) : « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours », *DRLAV* 26(1), p. 91-151.
• BADIOU-MONFERRAN, C., VERJANS T. (éds) (2015) : *Disparitions. Contributions à l'étude du changement linguistique*, H. Champion.
• BAKHTINE, M. (1984 [1952-1953]) : « Les genres du discours », in *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard.

13 Il y a bien sûr d'autres ressorts de la variation que celui-là. Voir notamment de Vogüé (2019) à propos des jeux entre quantité et qualité responsables entre autres des effets d'abstraction qui sont volontiers jugés moteurs dans la variation diachronique.

• BENVENISTE, É. (1966a) : « La construction passive du parfait transitif », in *Problèmes de linguistique générale*, vol. 1, Paris, Gallimard, p. 176-186.
• BENVENISTE, É. (1966b) : « Les relations de temps dans le verbe français » in *Problèmes de linguistique générale*, vol. 1, Paris, Gallimard, p. 237-250.
• BENVENISTE, É. (2012) : *Dernières leçons. Collège de France (1968-1969)*, Paris, Gallimard/Seuil.
• BRONCKART, J. P. (1997) : *Activité langagière, textes et discours. Pour un interactionisme socio-discursif,* Paris, Delachaux et Niestlé.
• BROWN, P. L. & LEVINSON, S. (1987) : *Politeness. Some universals in language usage,* Cambridge University Press.
• CHENU, F., JISA, H., MAZUR-PALANDRE, A. (2012) : « Développement de la connectivité syntaxique à travers deux types de textes à l'oral et à l'écrit », *SHS Web of Conferences*, 1591-1605, DOI : https ://doi.org/10.1051/shsconf/20120100253.
• CLAUDEL, Ch. (2012) : « Le rôle du tableau "noir" dans le déroulement des interactions en cours magistral », in RIVIERE, V. (éd.), *Spécificités et diversités des interactions didactiques,* Paris, Riveneuves Éditions, p. 319-335.
• CORMIER, A. (2017) : « Les panneaux de signalisation du code de la route : des écrits non linéaires ? », *Cahiers de praxématique* 69, mis en ligne le 31 décembre 2017, consulté le 10 novembre 2019, http://journals.openedition.org/praxematique/4634.
• CULIOLI, A. (1990 [1978]) : « Valeurs modales et opérations énonciatives », in *Pour une linguistique de l'énonciation*, t. 1, Paris, Ophrys, p. 135-155.
• CULIOLI, A. (1999 [1978]) : « Valeurs aspectuelles et opérations énonciatives : l'aoristique », in *Pour une linguistique de l'énonciation*, t. 2, Paris, Ophrys, p. 127-144.
• CULIOLI, A. (1999 [1992]) : « *Un si gentil jeune homme !* et autres énoncés », in *Pour une linguistique de l'énonciation,* t. 3, Paris, Ophrys, p. 101-112.
• CULIOLI, A. (1999 [1997]) : « Accès et obstacles dans l'ajustement intersubjectif », in *Pour une linguistique de l'énonciation,* t. 3, Paris, Ophrys, p. 91-100.
• CULIOLI, A. (2018 [2002]): « Je veux ! Réflexions sur la force assertive », in *Pour une linguistique de l'énonciation*, t. 4, Lambert-Lucas, p. 117-126.
• CULIOLI, A. (2002) : *Variations sur la linguistique*, entretiens avec Frédéric Fau, Paris, Klincksieck.
• CULIOLI, A. (2018 [2008]): « Nouvelles variations sur la linguistique », in *Pour une linguistique de l'énonciation,* t. 4, Lambert-Lucas, p. 39-60.
• CULIOLI, A. (2018 [2010]): « Variations sur la rationalité », in *Pour une linguistique de l'énonciation,* t. 4, Lambert-Lucas, p. 27-38.
• FAURÉ, L. (2019) : « Entre perception et praxis : à quoi la notion d'affordance en discours peut-elle bien pourvoir ? », *Corela*, HS-28, mis en ligne le 11 septembre 2019, consulté le 13 septembre 2019, http://journals.openedition.org/corela/8434 ; DOI : 10.4000/corela.8434.

• FLOREA, M.-L. (2009) : « Tabularité : des textes aux corpus », *Corpus* 8, p. 177-196.
• FRAENKEL, B. (1992) : *La Signature, genèse d'un signe*, Paris, Gallimard.
• GADET, F. (2007) : *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys.
• GERARD, C. (2019) : « Linguistique des genres : objet et méthode », *Linx* 78, DOI : 10.4000/linx.3030.
• GHLISS, Y., PEREA, F., RUCHON, C. (2019) : « Introduction : Les affordances langagières, levier d'une réflexion postdualiste du discours numérique ? », *Corela*, HS-28, DOI : 10.4000/corela.8282.
• GIBSON, J.J. (2014 [1979]) : *Approche écologique de la perception visuelle*, Paris, Dehors.
• GLISSANT, É. (1995) : *Introduction à une poétique du divers*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
• GOLDBERG, A. (2013) : « Constructionist Approaches to Language », in HOFFMANN, T. and TROUSDALE, G. (eds.), *Handbook of Construction Grammar*, Oxford University Press.
• GOODY, J. (1977 [1979]) : « Le grand partage », in *La raison graphique,* Paris, Minuit, p. 255-267.
• HAMBURGER, K. (1986) : *Logique des genres littéraires*, Paris, Seuil.
• JUILLARD, C. (2016) : « L'espace sociolinguistique et les actes de langage », *La linguistique* 52(1), p. 91-124.
• KAVANAGH, E., ROBERGE, J., SPERANO, I. (2016) : « Typologie exploratoire des affordances textuelles », *Pratiques*, p. 171-172, mis en ligne le 07 février 2017, consulté le 07 février 2017, http ://pratiques.revues.org/3187.
• KLOCK-FONTANILLE, I. (2010) : « Des supports pour écrire d'Uruk à Internet », *Le français aujourd'hui* 170, p. 13-30.
• KLOSS, H. (1978 [1952]) : *Die Entwicklung neuer germanischer Kultursprachen seit 1800*, Pädagogischer Verlag Schwann, Düsseldorf.
• KOCH, P., OESTERREICHER, W. (2001) : « Langage parlé et langage écrit », in HOLTUS, G., METZELTIN, M., SCHMITT, C. (eds.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, vol. 1/2, Tubingen, Max Niemeyer, p. 584-627.
• KURYLOWICZ, J. (1965) : "The Evolution of Grammatical Categories", *Diogène* 51, p. 51-71.
• LABOV, W. (1972) : "The transformation of experience in narrative syntax", *Language in the inner city*, p. 354-396.
• LEFEBVRE, J., MAHRER, R. (2019) : « Entre typographie et topographie : le blanc dans le livre imprimé occidental (XIXe-XXe siècles) », *Linguistique de l'écrit 1, Blancs de l'écrit, blancs de l'écriture*, §2 (1-52), https://doi.org/10.19079/lde.2019.1.2.
• MAHRER, R. (2014) : « Écrire et parler. Quelques préalables théoriques », *Genesis* 39, mis en ligne le 12 décembre 2016, consulté le 02 novembre 2019, http://journals.openedition.org/genesis/1371 ; DOI : 10.4000/genesis.1371.

• MARCHELLO-NIZIA, C. (2006) : *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles, De Boeck.
• NEVEU, F. (2000), De la syntaxe à l'image textuelle : ponctuation et niveaux d'analyse, *La Licorne* 52, p. 201-215.
• NORMAN, D. A. (2002 [1988]): *The Design of Everyday Things*, New York, Basic Books.
• NORMAND, C. (2012) : « La notion d'ajustement dans le métalangage d'Antoine Culioli », in FILIPPI-DESWELLE, C. (éd.), *L'ajustement dans la TOE d'A. Culioli, Épilogos* 3, Rouen, p. 29-38.
• PAVEAU, M.-A. (éd.) (2012) : « Texte, discours, interactions. Nouvelles épistémologies », *Semen* 34.
• RAVID, D., TOLCHINSKY, L. (2002) : « Developing linguistic literacy : A comprehensive model », *Journal of Child Language* 29, p. 417-447.
• REUTER, Y. (2006) : « À propos des usages de Goody en didactique. Éléments d'analyse et de discussion », *Pratiques* 131-132, p. 131-154.
• SAUTOT, J.-P. (2000) : « Lire dans l'espace urbain : les paradoxes des enseignes commerciales », *Langage et Société*, p. 29-44.
• SCHØSLER, L. (2018) : « Problèmes concernant la séparation entre certaines distinctions diasystématiques en particulier entre diatopie et diachronie », *Colloque DIA 3*, 6-8 septembre 2018, Paris Nanterre.
• TAUVERON, C. (2007) : « Le texte singulier de l'élève ou la question du sujet scripteur », *Le français aujourd'hui* (2), p. 75-82.
• VANDENDORPE, C. (1999) : *Du papyrus à l'hypertexte : Essai sur les mutations du texte et de la lecture*, Paris, La Découverte.
• VOGÜÉ (de), S. (2013) : « Invariance contre grammaticalisation : à propos des variations dans le champ de la condition », *Langages* 190, p. 81-99.
• VOGÜÉ (de), S. (2019) : « Variations dans le français », *Bulletin d'Études de Linguistique Française* 53, Société Japonaise de Linguistique Française, p. 119-125.